



# Bilan de l'Instrument d'Aide de Pré-adhésion

M. Schumann-  
Hitzler,  
DG ELARG,  
Commission  
européenne



# Objectifs de l'aide de préadhésion

- Préparer les pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion
- Aider les pays à mettre en œuvre les réformes nécessaires
- Cofinancer les investissements nécessaires pour une croissance économique durable
- Aider les pays à s'aligner progressivement sur les normes européennes

# Coûts de l'aide de préadhésion

- IAP I (2007-2013): € 11 527 millions (y inclus la Croatie)
- IAP II (2014-2020): € 11 698 millions
  - soit en moyenne **€ 18** par an et par habitant dans les pays candidats et candidats potentiels
- Budget de l'Union 2014: € 142 640 million (CE)
  - dont IAP II: € 1 520 millions (CE)  $\approx 1\%$ 
    - soit une dépense de **€ 3** par an pour chaque citoyen de l'Union en faveur de l'aide de préadhésion

# Comment évaluer l'impact de l'IAP?

- Par rapport à la finalité de l'élargissement:
  - *Stabilité, sécurité, prospérité en Europe*
  - *Principes et valeurs partagés ("modèle européen")*
- Par rapport à l'adhésion effective:
  - *5ème élargissement 2004/2007*
  - *1er juillet 2013: Croatie*
  - *??*
- Par rapport au niveau de préparation des nouveaux Etats membres
- Par opposition à la situation sans aide à la pré-adhésion



# Quelles nouveautés pour 2014-2020?

- Aide financière alignée sur la politique d'élargissement
- Approche plus stratégique: plus de planification à moyen et long terme
- Approche plus ciblée: approche sectorielle
- Approche mieux coordonnée: prise en compte des stratégies régionales et macro-régionales, coordination avec les autres bailleurs de fonds
- Accent sur résultats concrets et impact sur le terrain
- Récompense des performances

# Objectifs spécifiques de l'IAP II

- Soutien aux réformes politiques, notamment:
  - *renforcement des institutions démocratiques, ainsi que de l'état de droit,*
  - *promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales,*
  - *lutte contre la corruption et la criminalité organisée*
- Soutien au développement économique, social et territorial en vue d'assurer une croissance intelligente, durable et inclusive
- Alignement progressif sur l'acquis de l'Union ainsi qu'adoption, mise en œuvre et contrôle du respect de cet acquis
- Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération territoriale

# Quelles priorités pour 2014-2020?

- Stratégie 2013-2014: "priorité aux principes fondamentaux!"
- Priorités sectorielles dans les "Documents de Stratégie" ("*Country Strategy Papers*")
- Priorités pour les programmes régionaux:
  - *Appui horizontal (ex. gouvernance, réforme de l'administration)*
  - *Réseaux (ex. police et judiciaire)*
  - *Investissements*
  - *Coopération transfrontalière*